La dualité de l'élection dans l'AT est-elle le type de celle des chrétiens et des juifs?

Cette étude est proposée à la réflexion des fidèles chrétiens soucieux de correspondre étroitement au dessein de Dieu sur les « deux [peuples] dont le Christ a fait un » (cf. Ep 2, 14), et de se tenir « prêts à la venue du Fils de l'Homme, comme un voleur » (cf. Mt 24, 44 et parallèles), pour instaurer son règne sur la terre.

I. Typologie et genèse de la royauté

1. Royauté de Dieu

Membres d'un peuple exceptionnel, fondé par Dieu à partir d'une souche humaine unique (Abraham) arrachée à la voie polythéiste des nations, puis soudé dans l'épreuve en Égypte, et amené par Dieu lui-même «à main forte et bras étendu» (Dt 4, 34) dans la Terre promise à leurs ancêtres, les Hébreux n'avaient de roi que Dieu seul. Mais le peuple a vite souffert de cette royauté invisible. Déjà au temps des Juges, il veut se donner un roi en la personne de Gédéon, mais celuici les en dissuade :

Ce n'est pas moi qui régnerai sur vous ni mon fils non plus, car c'est L'Éternel qui régnera sur vous. (Jg 8, 23).

Mais le peuple revient à la charge, au temps de Samuel :

Tous les anciens d'Israël se réunirent et vinrent trouver Samuel à Rama. Ils lui dirent : «Tu es devenu vieux et tes fils ne suivent pas ton exemple. Eh bien, établis-nous un roi pour qu'il nous régisse comme les autres nations.» (1 S 8, 4-5).

La chose déplut visiblement à Samuel, mais Dieu accéda à leur demande :

Satisfais à tout ce que te dit le peuple, car ce n'est pas toi qu'ils ont rejeté, c'est moi qu'ils ont rejeté ne voulant plus que je règne sur eux. (1 S 8, 7).

On perçoit comme un écho de ce déplaisir divin dans cet oracle du prophète Osée :

Je vais te détruire, Israël, qui pourra te secourir? Où donc est-il ton roi? Qu'il te sauve! Tes chefs? Qu'ils te protègent, ceux-là dont tu disais: «Donne-moi un roi et des chefs». *Un roi*, je te l'ai donné et, dans ma fureur, je te l'enlève. (Os 13, 9-11).

Et ce n'est certainement pas un hasard si cette invective est dirigée contre l'Israël du Nord par son prophète (Osée), si l'on songe que la première tentative

de royauté (celle de Gédéon), comme la seconde (celle d'Abimélech), ont pour siège Sichem et peuvent être attribuées sans hésitation aux tribus du Nord.

2. Royauté de Saül

Le premier oint de Dieu est valeureux et honnête, malheureusement, il pèche par présomption. Attendant avec angoisse les instructions promises par Samuel (1 S 10, 8), il ne peut se résoudre au retard de ce dernier et offre l'holocauste à sa place, encourant ainsi la fatale condamnation, fulminée par le prophète :

Samuel dit à Saül : «Tu as agi en insensé! Si tu avais observé l'ordre que L'Éternel ton Dieu t'a donné, L'Éternel aurait affermi pour toujours ta royauté sur Israël. Mais maintenant ta royauté ne tiendra pas [...] parce que tu n'as pas observé ce que L'Éternel t'avait commandé.» (1 S 13, 13-14).

La seconde faute de Saül est encore cultuelle : il enfreint l'anathème en épargnant Agag, roi d'Amaleq, et le meilleur de ses troupeaux. (1 S 15, 8-9). La cause en est, une fois de plus, la présomption du roi : c'est lui qui décide de ce qui est bien et bon, sans tenir compte de ce qu'a prescrit Dieu. Néanmoins, il se justifie ainsi devant Samuel :

J'ai obéi à L'Éternel! J'ai fait l'expédition où il m'envoyait, j'ai amené Agag, roi d'Amalek, et j'ai voué les Amalécites à l'anathème. Dans le butin le peuple a pris, en petit et en gros bétail, le meilleur de ce que frappait l'anathème pour le sacrifier à L'Éternel ton Dieu à Gilgal! (1 S15, 20-21).

La réponse de Dieu par Samuel est fulgurante, et elle fait entrevoir la vraie nature du refus d'obéissance de ce roi imbu de son autorité propre :

L'Éternel se plaît-il aux holocaustes et aux sacrifices comme dans l'obéissance à la parole de L'Éternel ? Oui, l'obéissance est autre chose que le meilleur sacrifice, la docilité autre chose que la graisse des béliers. Un péché de sorcellerie, voilà la rébellion, un crime de téraphim, voilà la présomption. Parce que tu as rejeté la parole de L'Éternel, il t'a rejeté pour que tu ne sois plus roi ! (1 S 15, 22-23).

3. Royauté de David

Si Dieu avait vraiment voulu régner seul sur son peuple, sans intermédiaire aucun, les fautes de Saül, sanctionnées par son rejet final, lui en fournissaient, si l'on peut dire, l'occasion. Or, l'Écriture nous indique qu'il n'en fut rien. Dès le premier faux pas de Saül, Dieu dévoile son projet de donner un successeur valable à ce roi mal inspiré:

L'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur et il l'a désigné comme chef sur son peuple. (1 S 13, 14).

Son choix est le fait de Dieu et a lieu dans des circonstances prophétiques (15 16, 1-13). L'Écriture a cristallisé, comme on sait, sur David, toute l'espérance messianique d'Israël, et il ne fait aucun doute qu'elle a vu en lui la réplique humaine vicariante idéale de la royauté divine. Il est le Serviteur par excellence, en ce qu'il obéit parfaitement à Dieu sans discuter.

Contrairement à Saül qui, à peine oint, part en guerre contre les Philistins, David attend son heure. Certes, lui aussi a reçu l'onction, mais il y a déjà un oint de L'Éternel et David refuse de se dresser contre lui. C'est l'Esprit de Dieu qui avait déserté Saül (1 S 16, 14) pour s'emparer de lui, lors de sa consécration par Samuel, qui va l'amener lentement, mais inexorablement, à la célébrité, par des actions de bravoure (victoire sur Goliath, 1 S 17), et par une chance insolente dans toutes ses entreprises, illustrée par le refrain populaire qui le célébrait à l'envi : «Saül a tué ses milliers, et David ses myriades.» (1 S 18, 7).

Quand enfin la royauté échoit à David, il l'exerce avec vigueur, il combat les guerres de Dieu, il est généreux envers les fils de Saül, et surtout il se conduit en homme profondément religieux, comme l'illustre le désir qu'il exprime, et dont il préparera, de son vivant, la réalisation : bâtir une maison à L'Éternel. On s'attardera sur cette typologie mystérieuse de «Maison» reprise par le prophète Nathan, car elle vise incontestablement à conférer une portée messianique au destin de la lignée davidique.

David, donc, ne peut supporter «d'habiter une maison de cèdre [quand] l'arche de Dieu habite sous la tente» (2 5 7, 2). Il veut bâtir une «Maison à L'Éternel». Et voici la réponse de Dieu :

L'Éternel te rendra grand, L'Éternel te fera une Maison [...] ta maison et ta royauté subsisteront à jamais devant moi, ton trône sera affermi à jamais. ($\underline{2}$ S 7, 11-16).

Un examen superficiel de cette promesse n'y décèlera probablement rien de bien extraordinaire: David est devenu roi et Dieu lui promet qu'il ne lui arrivera pas ce qui est advenu à Saül, mais que la royauté restera acquise à sa «maison». Or, dans son chant d'action de grâces, David va bien au-delà de son ambition politique personnelle, et ses paroles témoignent d'un grand sens des voies de Dieu et d'une identification totale avec le destin religieux du peuple spécial à la tête duquel Dieu l'a placé:

Y a-t-il comme ton peuple Israël, un autre peuple sur la terre qu'un Dieu soit allé chercher pour en faire son peuple, pour le rendre fameux, opérer en sa faveur de grandes et terribles choses et chasser devant son peuple des nations et des dieux ? (2 S 7, 23).

De même, la foi de David en la puissance de Dieu et en son intervention efficace en faveur de son peuple est totale ; à Goliath, qui le défie, il crie :

Tu marches contre moi avec épée, lance et javelot, mais moi je marche contre toi au nom de L'Éternel Sabaot, le Dieu des armées d'Israël que tu as défié. Toute la terre saura qu'il y a un Dieu en Israël, et toute cette assemblée saura que ce n'est pas par l'épée ni par la lance que L'Éternel donne la victoire, car L'Éternel est maître du combat, et il vous livre entre nos mains. (1 S 17, 45-47).

La tradition postérieure, qui s'exprime surtout par la voix des Prophètes et dans les Psaumes, démontre à quel point ce roi-messie idéal (et idéalisé!) est le type du Roi-Messie eschatologique, qui portera d'ailleurs le titre symbolique de «Fils de David».

Ainsi, la «Maison de David» sera, parallèlement au Temple, «Maison de L'Éternel», le symbole et le type de la Royauté de Dieu en personne, aux temps eschatologiques, comme l'annoncent les prophètes suivants.

- Amos

En ce temps-là je relèverai la hutte branlante de David, j'en réparerai les brèches, j'en relèverai les ruines, je la rebâtirai telle qu'aux jours d'autrefois, afin qu'ils conquièrent ce qui reste d'Édom et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été prononcé, oracle de L'Éternel qui accomplira cela. (Am 9, 11-12).

- Ézéchiel

Je susciterai pour le mettre à leur tête un pasteur qui les fera paître, mon Serviteur David : c'est lui qui les fera paître et sera pour eux un pasteur. Moi L'Éternel, je serai pour eux un Dieu et mon Serviteur David sera prince au milieu d'eux. (Ez 34, 23-24).

- Zacharie

En ce jour-là, L'Éternel étendra sa protection sur les habitants de Jérusalem : celui d'entre eux qui allait tomber, en ce jour, sera comme David, et la maison de David sera comme Dieu, comme l'Ange de L'Éternel à leur tête. (Za 12, 8).

4. Royauté de Salomon

La royauté de David sur l'ensemble des 12 tribus ne fut jamais totale ni sans problème ; il dut même faire face à une révolte de l'Israël du Nord (2 S 20). Salomon, lui, achèvera l'unification, et sa domination nous est présentée dans l'Écriture comme totale. Devenu vieux, David lui avait d'ailleurs confié cette tâche :

Car c'est lui que j'ai institué chef sur Israël et sur Juda. (<u>1 R 1,</u> 35).

Son règne est décrit comme messianique avant la lettre. On lui attribue

• L'unité :

Le roi Salomon fut roi sur tout Israël (1 R 4, 1).

• La paix :

Juda et Israël habitèrent en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier depuis Dan jusqu'à Beer-Sheba, pendant toute la vie de Salomon. (1 R 5, 5).

• L'abondance :

Juda et Israël étaient nombreux, aussi nombreux que le sable de la mer ; ils mangeaient et buvaient et passaient du bon temps. (1 R 4, 20).

• La domination universelle :

Salomon étendit son pouvoir sur tous les royaumes, depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Égypte. Ils apportèrent leur tribut et servirent Salomon toute sa vie. $(\underline{1 R 5}, 1)$.

• La renommée universelle :

On vint de tous les peuples pour entendre la Sagesse de Salomon et il reçut un tribut de tous les rois de la terre, qui avaient ouï parler de sa sagesse. (<u>1 R 5</u>, 14).

Malgré toute cette gloire, il est incontestable que la figure de David l'emporte de beaucoup sur celle de son fils ; sans doute est-ce dû aux fautes du règne finissant du grand Salomon, il reste que l'intention du récit est de faire de Salomon le type du Fils de David, le Roi-Messie attendu, et de son Royaume unifié et en paix, le prototype de l'unité finale du Peuple de Dieu à son stade messianico-eschatologique.

Pour beaucoup de biblistes, il s'agit là d'une une projection fictive dans le passé d'une réalité espérée pour l'avenir. Ma vision personnelle des choses est évidemment différente. J'y vois un cas particulièrement frappant d' «<u>intrication</u> prophétique».

II. Typologie et genèse de la différenciation entre Juda et Israël

1. Joseph

La Genèse nous présente, dès avant l'Exil d'Égypte, l'histoire des 12 fils de Jacob. Dans ces récits, le rôle de Joseph est nettement prépondérant (cf. surtout ses deux songes en Gn 37, 2-11).

Le destin exceptionnel du fils préféré de Jacob est souligné avec encore plus de force lors de son exil et de son élévation en Égypte ; l'Écriture ne laisse aucun doute sur le fait que tout ce qui est arrivé à Joseph était voulu par Dieu :

Dieu m'a envoyé au-devant de vous pour assurer la permanence de votre race dans le pays et sauver la vie à beaucoup d'entre vous. Ainsi ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais Dieu. (Gn 45, 7).

Dans les bénédictions de Jacob, la description du destin particulièrement éclatant de Joseph est exprimée avec emphase (quoique dans un style obscur et fort difficile à interpréter). On sait la place que tiennent, dans l'Écriture, les généalogies et les bénédictions : on peut bien dire que ce sont surtout les bénédictions qui déterminent l'avenir de la lignée, comme en témoigne ce passage :

Jacob appela ses fils et dit : «Réunissez-vous, que je vous annonce ce qui vous arrivera dans la suite des temps.» (Gn 49, 1).

Outre les bénédictions d'abondance terrestre (cieux, abîme, mamelles, épis de blé, montagnes, etc.) qui sont généreusement prodiguées à Joseph (Gn 49, 22-26), il est qualifié de «Nazir». Dans l'Écriture, le terme désigne, une personne consacrée à Dieu, soit de naissance, comme Samson, soit par un vœu personnel ou celui des parents, comme pour Samuel (1 S 1, 11); il s'agit souvent d'un valeureux guerrier, d'un «preux de Dieu». Cette qualification coïncide à merveille avec la puissance guerrière que Moïse prédit à Joseph sous les patronymes conjoints d'Éphraïm et de Manassé - le futur Israël du Nord:

Premier-né du taureau, à lui la gloire. Ses armes sont cornes de buffle dont les coups frappent les peuples jusqu'aux extrémités de la terre. Telles sont les myriades d'Éphraïm, tels sont les milliers de Manassé. (Dt 33, 17).

Enfin Joseph détient le droit d'aînesse qui fut enlevé à Ruben, comme le rappelle le Livre des Chroniques :

Fils de Ruben, premier-né d'Israël. Il était en effet le premier-né, mais quand il eut violé la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël [...]. (1 Ch 5, 1).

Cependant c'est surtout en la personne de son fils Éphraïm que se cristallisera l'effet de cette bénédiction, pour en révéler toute la typologie historico-divine.

2. Éphraïm et Manassé

Il est à noter que la Bible a pris soin de placer ces deux fils «égyptiens» de Joseph sur le même plan que leur père :

Maintenant les deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte avant que je ne vienne auprès de toi en Égypte, ils seront miens ! Éphraïm et Manassé seront à moi, au même titre que Reuben et Siméon. (Gn 48, 5).

Cette équation Joseph-Éphraïm et Manassé trouve son expression la plus frappante dans le fait que la bénédiction spéciale dont Jacob gratifie ces deux fils de Joseph est introduite en ces termes :

[Jacob] bénit ainsi Joseph. (Gn 48, 15).

L'insistance de Jacob à choisir Éphraïm pour aîné au détriment de Manassé n'a encore reçu aucune explication valable ; on ne retiendra ici que la solennité et la grandeur de la bénédiction :

Sa descendance deviendra une multitude de peuples. En ce jour-là, il les bénit ainsi «Soyez en bénédiction dans Israël et qu'on dise "Que Dieu te rende semblable à Éphraïm et Manassé!" [...]». (Gn 48, 19-20).

L'histoire ultérieure prouvera que ce choix paternel prophétique (<u>Gn 48</u>, 17-22) fut ratifié par la tradition des 12 Tribus. Lors de la dispute entre les tribus du Nord et celle de Juda au sujet du roi David qui venait de mater la révolte d'Absalon, l'argument-massue des Israélites, pour annexer le roi, contre les prétentions similaires de Juda avait été:

J'ai dix parts sur le roi, et, de plus, je suis ton aîné. (<u>2 S 19,</u> 44) Même écho plus tard chez les prophètes :

Car je suis un père pour Israël et Éphraïm est mon Premier-Né. (<u>Jr 31,</u> 9).

S'agissant de la gloire et de la puissance de ces deux fils de Joseph, on rappellera le texte du Deutéronome (<u>Dt 33</u>, 17, s.), cité plus haut, dont on trouve un écho émouvant dans les Psaumes :

À moi, Galaad, à moi Manassé, Éphraïm, l'armure de ma tête. ($\frac{Ps 60}{9} = \frac{Ps}{108}$, 9).

Je reviendrai ultérieurement sur les allusions bibliques hostiles à Éphraïm, en particulier, et au royaume du Nord, en général.

3. Juda

Parallèlement à l'élévation de Joseph, quoique de façon plus modeste au début, on voit s'affirmer le destin exceptionnel de Juda.

Tout d'abord, et alors qu'on ne parle pratiquement pas des autres fils de Jacob nommément (excepté à l'occasion de l'attentat contre Joseph), par contre, la Genèse s'attarde sur l'histoire de Juda qui, dit-elle,

se sépara de ses frères et se rendit chez un homme d'Adullam qui se nommait Hira (Gn 38, 1).

Il est fait mention également de son mariage avec une Cananéenne, à l'occasion de cette séparation.

Ensuite, lors de la seconde montée en Égypte des frères de Joseph (alors que, lors de la première, Juda n'est même pas nommé) voici que son rôle devient prépondérant ; c'est lui qui joue le rôle de l'aîné, lui qui dialogue avec Jacob, quand ce dernier refuse de laisser partir Benjamin ; c'est lui qui insiste et finalement l'emporte (Gn 43, 3 s.) ; c'est d'ailleurs lui qui sera responsable de toute l'opération ; lui également qui plaidera devant Joseph la cause de

Benjamin, accusé du vol de la coupe de Joseph (<u>Gn 44,</u> 18 s.); enfin, c'est lui encore qui précède Jacob, comme en témoigne ce verset :

Israël envoya Juda en avant, vers Joseph, pour que celui-ci apparût devant lui en Goshen. (Gn 46, 28).

Dans les bénédictions, le destin exceptionnel de Juda, non seulement égale celui de Joseph, mais il l'éclipse presque. Jouant de manière populaire sur la racine hébraïque de son nom, qui connote la louange (cf. <u>Gn 29</u>, 35), Jacob récite sur lui :

Juda, toi, tes frères te loueront ! (Gn 49, 8).

Si Joseph est un taureau ou un buffle,

Juda est un jeune lion, de la proie [...] remonté, il s'est accroupi, s'est couché comme un lion, comme une lionne : qui le ferait lever ? (Gn 49, 9).

Si Joseph est le Nazir et l'aîné de ses frères, Juda en est le roi, comme l'atteste ce verset solennel :

Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de chef d'entre ses pieds jusqu'à la venue de celui à qui il est, à qui obéiront les peuples. (Gn 49, 10).

Et si Joseph a pu voir en songe que ses frères, son père et sa mère s'inclinaient devant lui, voici que Jacob annonce à Juda que «se prosterneront devant [lui] les fils de [s]on père» (Gn 49, 8). On songe invinciblement à la bénédiction que Jacob lui-même reçut de son père Isaac :

Que des nations te servent, que des peuples se prosternent devant toi. Sois un maître pour tes frères, que se prosternent devant toi les fils de ta mère. (Gn 27, 29).

Comme Joseph aussi, Juda sera un guerrier redoutable:

Ta main est sur la nuque de tes ennemis [...] (Gn 49, 8).

Même dans ses périodes de déclin, comme celle à laquelle semble faire allusion le livre du Deutéronome, Juda conserve toutes ses prérogatives :

Écoute, Éternel, la voix de Juda et ramène-le vers son peuple. Que ses mains défendent son droit, viens-lui en aide contre ses ennemis. (Dt 33, 7).

La tradition postérieure ne reviendra jamais sur la fidélité de Dieu envers David, qui est unanimement reconnu comme roi sur tout Israël, et ce à la suite de <u>Gn</u> <u>49</u>, 10, comme le relate le Premier Livre des Chroniques :

C'est en effet Juda qu'il [Dieu] a choisi pour guide, c'est ma famille qu'il a choisie, dans la maison de Juda et, parmi les fils de mon père, c'est en moi qu'il s'est complu à donner un roi à tout Israël. (1 Ch 28, 4).

Et même le grand schisme entre les Royaumes du Nord et du Sud, ne remet pas en cause ce choix irrévocable :

Pourtant je laisserai à son fils [Salomon] une tribu, pour que mon serviteur David ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y placer mon nom. (1 R 11, 36).

Enfin, avec une intention polémique évidente, l'auteur du Ps 78 tranchera (*a posteriori*, bien entendu) le dilemme à propos de ces deux prétendants, aussi prestigieux l'un que l'autre, à l'hégémonie sur tout Israël :

Il rejeta la tente de Joseph, il n'élut pas la tribu d'Éphraïm : il élut la tribu de Juda, la montagne de Sion qu'il aime [...] il élut David son serviteur [...] pour paître Jacob son peuple, et Israël son héritage. (Ps 78, 67.68.71).

III. Le schisme : histoire et typologie bibliques

1. Cause du schisme

Ce beau rêve messianique ne dura que quelques années. Salomon prévarique, il va jusqu'à rendre un culte aux dieux de ses femmes (issues de peuples étrangers). Dieu s'irrite contre lui et annonce que le royaume lui sera arraché, toutefois, pas de son vivant, et encore, pas en entier :

Parce que tu t'es comporté ainsi et que tu n'as pas observé mon alliance et les prescriptions que je t'avais faites, je vais sûrement t'arracher le royaume et le donner à l'un de tes serviteurs. (1 R 11, 11).

La cause politique, ou plus exactement l'occasion de cette destitution, existe déjà en la personne d'un opposant au régime de Salomon :

Jéroboam était le fils de l'Éphraïmite Nebat. Voici l'histoire de sa révolte. Salomon construisait le Millo, il fermait la brèche de la Cité de David, son père. Ce Jéroboam était un homme de condition ; Salomon remarqua comment ce jeune homme accomplissait sa tâche et il le préposa à toute la corvée de la maison de Joseph. Il arriva que Jéroboam étant sorti de Jérusalem fut abordé en chemin par le prophète Ahiyia, de Silo ; celui-ci était revêtu d'un manteau neuf et ils étaient seuls tous les deux dans la campagne. Ahiyia prit le manteau neuf et le déchira en douze morceaux. Puis il dit à Jéroboam : «Prends pour toi dix morceaux car, ainsi parle L'Éternel Dieu d'Israël: Voici que je vais arracher le royaume de la main de Salomon et je te donnerai les dix tribus. Il aura une tribu, en considération de mon serviteur David et de Jérusalem, la ville que j'ai élue de toutes les tribus d'Israël. C'est qu'il m'a délaissé, qu'il s'est prosterné devant Astarté, la déesse des Sidoniens, Kemosh, le dieu de Moab, Milkom, le dieu des Ammonites, et qu'il n'a pas suivi mes voies, en faisant ce qui est juste à mes yeux, ni mes lois et mes ordonnances, comme son père David. Mais ce n'est pas de sa main que je prendrai le royaume, car je l'ai établi prince pour tout le temps de sa vie, en considération de mon serviteur David, que j'ai élu et qui a observé mes commandements et mes lois ; c'est de la main de son fils que j'enlèverai le royaume et je te le donnerai, c'est-à-dire les dix tribus. Pourtant je laisserai à son fils une tribu, pour que mon serviteur David ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y faire résider mon nom. Pour toi, je te prendrai pour que tu règnes sur tout ce que tu voudras et tu seras roi sur Israël. Si tu obéis à tout ce que je t'ordonnerai, si tu suis mes voies et fais ce qui est juste à mes yeux, en observant mes lois et mes commandements comme a fait mon serviteur David, alors je serai avec toi et je te construirai une maison stable comme j'ai construit pour David. Je te donnerai Israël et j'humilierai la descendance de David à cause de cela, cependant pas pour toujours.» (1 R 11, 26-39).

Bien avant de découvrir l'existence d'une «l'<u>intrication prophétique</u>» des Écritures - qui, à mon avis, s'applique ici -, j'avais, dans différents écrits, signalé le caractère <u>typologique</u> de ce texte. Et, en effet, pour parler de manière traditionnelle, on perçoit l'intention théologique du rédacteur. D'autant que la primauté de David, concrétisée par le siège de sa royauté à Jérusalem, vient, discrètement mais fermement, rappeler la vraie nature - religieuse - du conflit entre les deux anciens royaumes, à propos du seul culte véritable assuré par les prêtres et les lévites, et non par des prêtres qui se choisissent eux-mêmes sans aucune appartenance à la tribu de Lévi, et qui se célèbre à Jérusalem, et non à Silo ou à Sichem.

2. Consommation du schisme politique

C'est la révolte de Jéroboam, fils de Nebat, que Salomon avait obligé à fuir en Égypte, sans doute lorsqu'il sut que son royaume allait passer aux tribus du Nord, ou à tout le moins parce que celles-ci se révoltaient déjà sous son joug de fer. Dès la mort de Salomon et l'avènement de son fils Roboam, Jéroboam revient, certain de s'emparer de la royauté, sur la foi de la promesse qui lui a été faite antérieurement par le prophète Ahiyia (1 R 11, 31):

1 R 11, 29-39: ²⁹ Il arriva que Jéroboam, étant sorti de Jérusalem, fut abordé en chemin par le prophète Ahiyya, de Silo ; celui-ci était vêtu d'un manteau neuf et ils étaient seuls tous les deux dans la campagne. 30 Ahiyya prit le manteau neuf qu'il avait sur lui et le déchira en douze morceaux. 31 Puis il dit à Jéroboam : « Prends pour toi dix morceaux, car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël: Voici que je vais arracher le royaume de la main de Salomon et je te donnerai les dix tribus. 32 Il aura une tribu en considération de mon serviteur David et de Jérusalem, la ville que j'ai élue de toutes les tribus d'Israël. 33 C'est qu'il m'a délaissé, qu'il s'est prosterné devant Astarté, la déesse des Sidoniens, Kemosh, le dieu de Moab, Milkom, le dieu des Ammonites, et qu'il n'a pas suivi mes voies, en faisant ce qui est juste à mes yeux, ni mes lois et mes ordonnances, comme son père David. 34 Mais ce n'est pas de sa main que je prendrai le royaume, car je l'ai établi prince pour tout le temps de sa vie, en considération de mon serviteur David, que j'ai élu et qui a observé mes commandements et mes lois; ³⁵ c'est de la main de son fils que j'enlèverai le royaume et je te le donnerai, c'est-à-dire les dix tribus. ³⁶ Pourtant je laisserai à son fils une tribu, pour que mon serviteur David ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y placer mon Nom. ³⁷ Pour toi, je te prendrai pour que tu règnes sur tout ce que tu voudras et tu seras roi sur Israël. ³⁸ Si tu obéis à tout ce que je t'ordonnerai, si tu suis mes voies et fais ce qui est juste à mes yeux, en observant mes lois et mes commandements comme a fait mon serviteur David, alors je serai avec toi et je construirai une maison stable comme j'ai construit pour David. Je te donnerai Israël ³⁹ et j'humilierai la descendance de David à cause de cela ; cependant pas pour toujours. »

Le récit de la révolte de Jéroboam est rapporté en détail dans le Premier Livre des Rois :

Roboam se rendit à Sichem, car c'est à Sichem que tout Israël était venu pour le proclamer roi. Dès que Jéroboam, fils de Nebat, fut informé - il était encore en Égypte, où il avait fui le roi Salomon -, il revint d'Égypte. On fit appeler Jéroboam et il vint, lui et toute l'assemblée d'Israël. Ils parlèrent ainsi à Roboam : «Ton père a rendu pénible notre joug, allège maintenant le dur servage de ton père, la lourdeur du joug qu'il nous imposa, et nous te servirons!» Il leur dit: «Retirez-vous pour trois jours, puis revenez vers moi», et le peuple s'en alla. Le roi Roboam prit conseil des anciens, qui avaient assisté son père Salomon pendant qu'il vivait, et demanda : «Quelle réponse conseillez-vous de faire à ce peuple ?» Ils lui répondirent : «Si tu te fais aujourd'hui serviteur de ces gens, si tu te soumets et leur donnes de bonnes paroles, alors ils seront toujours tes serviteurs.» Mais il repoussa le conseil que les anciens avaient donné et consulta des jeunes gens qui l'assistaient, ses compagnons d'enfance. Il leur demanda : «Que conseillez-vous que nous répondions à ce peuple qui m'a parlé ainsi : "Allège le joug que ton père nous a imposé"?» Les jeunes gens, ses compagnons d'enfance, lui répondirent : «Voici ce que tu diras à ce peuple qui t'a dit : "Ton père a rendu pesant notre joug, mais toi allège notre charge", voici ce que tu leur répondras : "Mon petit doigt est plus gros que les reins de mon père! Ainsi, mon père vous a fait porter un joug pesant, moi j'ajouterai encore à votre joug ; mon père vous a châtiés avec des lanières, moi je vous châtierai avec des fouets à pointes de fer!"». Jéroboam avec tout le peuple vint à Roboam le troisième jour, selon cet ordre qu'il avait donné : «Revenez vers moi le troisième jour.» Le roi fit au peuple une dure réponse, il rejeta le conseil que les anciens avaient donné et, suivant le conseil des jeunes, il leur parla ainsi : «Mon père a rendu pesant votre joug, moi j'ajouterai encore à votre joug; mon père vous a châtiés avec des lanières, moi je vous châtierai avec des fouets à pointes de fer.» Et le roi n'écouta pas le peuple, car c'était un retournement ¹ [provenant] de l'Éternel, pour accomplir la parole qu'il avait dite à Jéroboam fils de Nebat par le ministère d'Ahiya de Silo. Quand les Israélites virent que le roi ne les écoutait pas, ils lui répliquèrent : « Quelle part avons-nous sur David ? Nous n'avons pas d'héritage sur le fils de Jessé. À tes tentes, Israël! Et maintenant, pourvois à ta maison, David. » Et Israël s'en fut à ses tentes. Quant aux Israélites qui habitaient les villes de Juda, Roboam régna sur eux. Le roi Roboam dépêcha Adoram, le chef de la corvée, mais tout Israël le lapida et il mourut; alors le roi Roboam se vit contraint de monter sur son char pour fuir

¹ J'ai traduit par «retournement» le terme hébraïque *sibah*, que rend bien la Septante par *metastrophè*.

vers Jérusalem. Et Israël fut séparé de la maison de David, jusqu'à ce jour. Lorsque tout Israël apprit que Jéroboam était revenu, ils l'appelèrent à l'assemblée et ils le firent roi sur tout Israël ; il n'y eut pour se rallier à la maison de David que la seule tribu de Juda. (1 R 12, 1-20).

La prophétie de Ahiyya, de Silo, évoquée plus haut, ne laisse aucun doute sur le fait que la chose vient de Dieu ; le prophète Shemaya le confirme par son exhortation destinée à éviter le conflit prêt à éclater entre les deux parties d'Israël :

Ainsi parle L'Éternel: «N'allez pas vous battre contre vos frères, les enfants d'Israël, que chacun retourne chez soi, car je suis à l'origine de cette affaire ².» (1 R 12, 24).

3. Consommation du schisme religieux

Il est la conséquence du schisme politique et rend irréversible la scission entre les deux royaumes en lui conférant un caractère sacré :

Jéroboam se dit en lui-même : «Comme vont les choses, le royaume va retourner à la maison de David. Si ce peuple continue de monter au temple de L'Éternel à Jérusalem pour offrir des sacrifices, le cœur du peuple reviendra à son Seigneur, Roboam, roi de Juda, et on me tuera.» (1 R 12, 26-27).

Et cet usurpateur n'hésite pas à renouveler l'apostasie du désert pour asseoir sa royauté :

Après avoir délibéré, il fit deux veaux d'or et dit au peuple : «Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem ! Israël, voici ton Dieu qui t'a fait monter du pays d'Égypte !» Il dressa l'un à Bethel et le peuple alla en procession devant l'autre jusqu'à Dan. (1 R 12, 28-29).

On se trouve ici face à une situation qui n'est pas si inattendue qu'il y paraît de prime abord. Béthel et Dan étaient des sanctuaires patriarcaux révérés (cf., entre autres, Gn 12, 8; Jg 17, 1 à Jg 18, 30; Am 7, 13); les veaux, ou les taureaux, n'étaient pas les substituts des dieux, mais leur monture, leur piédestal, et précisément, dans cette région, c'était le symbole de Baal-Hadad, divinité araméenne. Toutefois les réactions du récit biblique à ce schisme marquent assez combien son audace était inouïe; certes, Dieu avait remis à Jéroboam la royauté sur tout Israël, mais il ne lui avait pas confié la mission d'une réforme religieuse, et encore moins lui avait-il enjoint d'enfreindre ses prescriptions concernant le lieu et les modalités du culte qu'il avait lui-même définis.

La suite des événements et leur sanction illustrent, à l'évidence, que cette promotion subite du Royaume du Nord était marquée, dès l'origine, du même signe fatal que la royauté de Saül : la présomption et la désobéissance à Dieu :

Il établit le temple des hauts-lieux et il institua des prêtres pris du commun, qui n'étaient pas fils de Lévi. Jéroboam célébra une fête le huitième mois, le

² Littéralement : Car c'est de moi que cette chose a été.

quinzième jour du mois, comme la fête qu'on célèbre en Juda, et il monta à l'autel [...]. (1 R 12, 31-32).

La réponse de Dieu ne se fait pas attendre : un prophète envoyé par Dieu vient maudire cet autel et son culte illicite (1 R 13). Mais le roi ne modifie pas sa conduite et la conclusion du rédacteur, dans son laconisme impitoyable, ne fait pas mystère du destin tragique de ce Royaume condamné d'avance :

Après cet événement, Jéroboam ne se convertit pas de sa mauvaise conduite, mais il continua d'instituer prêtres des hauts-lieux des gens pris du commun : à qui le voulait il donnait l'investiture pour devenir prêtres des hauts-lieux. Cette conduite fit tomber dans le péché la maison de Jéroboam et motiva sa ruine et son extermination de la face de la terre. (1 R 13, 33-34).

IV. Le thème prophétique de la réunion des deux royaumes

On ne se consolera jamais, en Israël, de ce schisme initial, et les prophètes feront de la réunion des deux Royaumes le thème fréquent de leurs espérances messianiques et eschatologiques. Le texte capital à ce sujet est celui d'Ézéchiel:

La parole de L'Éternel me fut adressée en ces termes : Et toi, Fils d'Homme, prends un morceau de bois et écris dessus : Juda et les Israélites qui sont avec lui. Prends un morceau de bois et écris : Joseph bois d'Éphraïm et toute la maison d'Israël qui est avec lui. Rapproche-les l'un de l'autre pour faire un seul morceau de bois, qu'ils ne fassent qu'un dans ta main. Et lorsque les enfants d'Israël te diront : Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire ? Dis-leur: Ainsi parle L'Éternel. Voici que je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Éphraïm, et les tribus d'Israël qui sont avec lui, et je vais mettre avec eux le bois de Juda et j'en ferai un seul morceau de bois, et ils ne seront qu'un dans ma main. Quand les morceaux de bois sur lesquels tu auras écrit seront dans ta main, à leurs yeux, dis-leur : Ainsi parle le Seigneur L'Éternel. Voici que je vais prendre les Israélites parmi les nations où ils sont allés. Je vais les rassembler de tous côtés et les ramener sur leur sol. J'en ferai une seule nation dans mon pays et dans les montagnes d'Israël, et un seul roi sera leur roi à eux tous ; ils ne formeront plus deux nations ; ils ne seront plus divisés en deux royaumes. Ils ne se souilleront plus avec leurs ordures, leurs horreurs et tous leurs crimes. Je les sauverai des infidélités qu'ils ont commises et je les purifierai, ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. Mon serviteur David régnera sur eux ; il n'y aura qu'un seul pasteur pour eux tous ; ils obéiront à mes coutumes, ils observeront mes lois et les mettront en pratique. Ils habiteront le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob, celui qu'ont habité vos pères. Ils l'habiteront, eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants, à jamais. David mon serviteur sera leur prince à jamais. Je conclurai avec eux une alliance de paix, ce sera avec eux une alliance éternelle. Je les établirai, je les multiplierai et j'établirai mon sanctuaire au milieu d'eux à jamais. Je ferai ma demeure au-dessus d'eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et les nations sauront que je suis L'Éternel qui sanctifie Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux à jamais. (Ez 37, 15-28).

Il est important de noter que les prophètes qui annoncent la réunion des deux royaumes le font dans une perspective royale messianique, voire de Royauté divine. Pour situer comme il convient les passages qui vont suivre et qui seront cités par ordre chronologique, il est utile de rappeler les dates de la chute respective des deux royaumes : Prise de Samarie : 721 ; prise de Jérusalem : 586. Soit près d'un siècle et demi entre les deux événements. C'est à peu près la période qui s'écoule entre la Révolution française et la Seconde Guerre mondiale !

- Osée, qui prophétise entre 744 et 732 environ avant l'ère commune :

Les enfants de Juda et ceux d'Israël se réuniront, ils se donneront un chef unique. (Os 2, 2).

- Michée, qui prophétise entre 739 et 687 environ avant l'ère commune, annonce, plus d'un siècle à l'avance, la ruine de Jérusalem et le rétablissement de sa souveraineté sur Israël :

Oui je veux réunir le reste d'Israël. Je les grouperai comme des moutons dans l'enclos [...] Celui qui fait la brèche à leur tête s'élancera devant eux, il marchera en tête, ils passeront la porte, ils sortiront, leur roi passera devant eux, L'Éternel à leur tête. (Mi 2, 12.13).

Alors L'Éternel régnera sur eux à la Montagne de Sion, dès maintenant et à jamais. Et toi, Ophel de la Fille de Sion, à toi viendra la souveraineté première (ou d'antan), la Royauté sur la Maison d'Israël. (Mi 4, 7-8).

Or, du temps de Michée, la royauté en Juda existait toujours, et ceci pour un siècle et demi encore : il pourrait donc s'agir d'un texte à portée eschatologique.

- Isaïe (vers 740 avant notre ère):

Alors cessera la jalousie d'Éphraïm et les ennemis de Juda seront retranchés. Éphraïm ne jalousera plus Juda et Juda ne sera plus hostile à Éphraïm. (<u>Is 11,</u> 13).

- Jérémie (640 à 586 environ avant l'ère commune) :

Voici venir des Jours, oracle de L'Éternel, où je susciterai à David un germe juste qui régnera en vrai roi et sera plein d'intelligence, exerçant dans le pays droit et justice. En ses jours, Juda sera sauvé et Israël habitera la terre en sécurité. (<u>Jr 23,</u> 5-6).

Voici les paroles qu'a prononcées L'Éternel à l'adresse d'Israël et de Juda [...] Israël et Juda serviront L'Éternel leur Dieu et David leur roi que je vais leur susciter. (Jr 30, 4.9).

- Ézéchiel (contemporain de la chute de Jérusalem, en 586) :

Je susciterai, pour le mettre à leur tête, un pasteur qui les fera paître, mon serviteur David, c'est lui qui les fera paître et sera pour eux un pasteur. Moi

je serai pour eux un Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'eux. (Ez 34, 23-24).

Et j'en ferai une seule nation dans mon pays et les montagnes d'Israël, et un seul roi sera leur roi à eux tous, ils ne formeront plus deux nations. Ils ne se souilleront plus avec leurs ordures, leurs horreurs et tous leurs crimes. Je les sauverai des infidélités qu'ils ont commises et je les purifierai, ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. (Ez 37, 22-23).

- Ovadiah, ou Abdias (dates incertaines : entre le 6ème et le 5ème siècle av. notre ère) :

La maison de Jacob sera du feu, la maison de Joseph, une flamme, la maison d'Esaü, du chaume. Elles l'embraseront et la dévoreront. (Ab 18).

- Zacharie (vers 500 avant notre ère):

Ce prophète voit le lent retour de l'exil de Babylone, des premiers "Sionistes" avant la lettre. Il pressent que ces événements minimes en présagent d'autres, beaucoup plus décisifs (Za 4, 10) et que, dans un avenir lointain, ce qui arrive à l'Israël de son temps se reproduira en plénitude comme un événement divin qui concernera toute l'humanité - les temps messianiques :

Exulte de toutes tes forces, Fille de Sion, voici que ton roi vient à toi. Il est juste et victorieux, humble et monté sur un âne [...] Il supprimera d'Éphraïm la charrerie, et, de Jérusalem, les chevaux : l'arc de guerre sera supprimé. Il proclamera la paix pour les nations. Sa domination ira de la mer à la mer. (\underline{Za} 9, 9-10).

On peut penser que les prophètes prédisaient le rétablissement et la réunion des deux royaumes parce que c'était la perspective la plus naturelle, prévisible même politiquement, ou à tout le moins espérée, comme illustré ci-dessus. Or, les passages qui suivent sont tirés de prophètes largement postérieurs à la chute de Samarie, capitale du royaume du Nord; et cependant, malgré la chute et la disparition, apparemment sans retour, de l'Israël du Nord, ils continuent de prophétiser sur ce thème idyllique, souvent même comme si ce royaume existait toujours.

- Nahum (plus de cent ans après la chute de Samarie) :

Oui, L'Éternel rétablit la vigne de Jacob et la vigne d'Israël. (Na 2, 3).

- Jérémie (plus de 120 ans après l'exil du Royaume du Nord) :

En ces jours-là, la *Maison de Juda* marchera d'accord avec la *Maison d'Israël*, ensemble elles viendront des pays du Nord, sur la terre que j'ai donnée en héritage à vos ancêtres. (<u>Jr 3</u>, 18).

- Zacharie (plus de 200 ans après la chute de Samarie et 70 ans environ après la prise de Jérusalem) :

Car j'ai tendu pour moi *Juda*, j'ai garni l'arc avec *Éphraïm*; je vais exciter tes fils, Sion, contre tes fils, Yavân, et je ferai de toi comme l'épée d'un vaillant. (Za 9, 13).

Je rendrai vaillante *la maison de Juda* et victorieuse la *maison de Joseph. Je les ramènerai* car ils me font pitié et ils seront comme si je ne les avais pas rejetés. (Za 10, 6).

V. Dualité de l'élection - Schisme -Réunion des deux royaumes

Le survol assez étendu qui vient d'être effectué appellerait de nombreuses remarques, tant textuelles que théologiques, qui sont davantage du ressort du bibliste ou de l'exégète que du mien. Toutefois une constatation s'impose : la présence massive du thème des deux royaumes tout au long de l'Écriture et la survivance tenace de la foi en une restitution de l'unité des deux parties du Peuple de Dieu.

Il est bien évident qu'on ne saurait trancher ici avec autorité sur les problèmes qui découlent de cet état de choses. Doit-on parler - comme certains croient pouvoir le faire avec assurance - de deux traditions rédactionnelles, l'une projudéenne exaltant le thème de la royauté de David et celui de l'élection de Jérusalem comme centre cultuel, l'autre, pro-Israël (du Nord) exaltant Joseph et Éphraïm? Ou bien doit-on donner raison à ceux qui croient voir des traces de l'aversion juive traditionnelle envers les <u>Samaritains</u> partout où se trouvent des récits ou même de simples allusions hostiles à l'Israël du Nord? - Dans ce dernier cas, que faire de l'espérance tenace d'une réconciliation entre les deux royaumes tant espérée et annoncée par les prophètes? - Ou encore, faut-il voir, dans ces prophéties, une tendance conciliatrice entre les traditions antagonistes? Ce serait faire bon marché de l'inspiration de la prophétie, outre que cette théorie a l'inconvénient de ne pouvoir fournir de réponse à la persistance du motif de la réconciliation nord-sud, bien après que tout espoir fût perdu de voir revenir l'Israël du Nord déporté.

En ce qui me concerne, je fais confiance à l'Esprit Saint inspirateur de l'Écriture, qui a chargé les événements et les récits bibliques d'une portée eschatologique, que révèle parfois l'intrication prophétique dont j'ai parlé plus haut.

VI. Dualité de l'élection selon le Nouveau Testament

Parmi les nombreux passages d'interprétation difficile de l'évangile de Jean, se distingue le récit suivant sur lequel achoppent les commentateurs, outre que rarissimes sont les prédicateurs qui en font le thème de leurs sermons. Je veux parler de la demande de rencontrer Jésus, émise par des non-juifs prosélytes :

Il y avait là quelques Grecs, de ceux qui montaient pour adorer pendant la fête. Ils s'avancèrent vers Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et ils lui firent cette demande : «Seigneur, nous voulons voir Jésus». Philippe vient le dire à André ; André et Philippe viennent le dire à Jésus. Jésus leur répond : « Voici venue l'heure où va être glorifié le Fils de l'homme. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Qui aime sa vie la perd ; et qui hait sa vie en ce monde la conservera en vie éternelle. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive, et où je suis, là aussi sera mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. Maintenant mon âme est troublée. Et que dire ? Père, sauve-moi de cette heure ! Mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom !». Du ciel vint alors une voix : «Je l'ai glorifié et de nouveau je le glorifierai». (Jn 12, 20-28).

Rien d'extraordinaire, à première vue, dans cet épisode. Des prosélytes grecs ³ attirés par la renommée de Jésus veulent s'entretenir avec lui. Mais, à l'examen, les choses s'avèrent moins simples qu'il n'y paraît. Premièrement, ces gens doivent passer par deux intermédiaires, dont l'un, Philippe, nous est présenté comme étant de Bethsaïde en Galilée ⁴, ce qui implique qu'il est habitué aux contacts avec les goyim, terme hébreu qui signifie «nations». Deuxièmement, Jésus ne défère, ni ne se dérobe à cette demande d'entrevue, mais il révèle à ses auditeurs qu'elle constitue le signe prophétique de l'imminence de sa mort et de sa résurrection, et l'annonce du futur destin analogue du peuple juif, comme on va le voir ci-après.

Entrons plus avant dans les détails du récit. On y relate qu'après avoir entendu la supplique de ces Grecs, Philippe et André en font part à Jésus. Il faut garder en mémoire, à ce propos, que les juifs observants n'ont pas de rapports avec les Samaritains, ni avec les goyim. Jésus n'hésitera pas à s'affranchir souverainement de cette limitation dans plusieurs cas ; mais, dans les deux principaux - l'épisode de la Samaritaine (Jn 4, 9 s.) et celui de la Cananéenne (Mt 15, 21-28) -, il soulignera fortement la différence entre juifs et goyim. À la Samaritaine, il rappellera que «le salut vient des Juifs» (Jn 4, 22); à la Cananéenne qui lui demandait un miracle, il dira crûment : «il ne convient pas de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens» (Mt 15, 26), où les «enfants» sont les juifs,

³ Les prosélytes étaient des sympathisants de la religion juive - les «craignant Dieu» de l'Écriture -, qui, sans suivre les prescriptions de la Loi (*mitzwot*), ni être circoncis, adoraient le Dieu des juifs et montaient lui rendre hommage à Jérusalem.

⁴ En <u>Is 8,</u> 23, la Galilée est appelée «Galilée des Goyim [=nations]», expression reprise à l'identique en Mt 4, 15-16, qui cite précisément ce passage d'Isaïe. Voir aussi 1 M 5, 15.

et les goyim, les «chiens» ⁵. Il précise même qu'il n'a «été envoyé qu'aux brebis perdues de la Maison d'Israël» (Mt 15, 24), ce qui ne laisse aucun doute sur l'entérinement par Jésus, malgré les exceptions évoquées, de l'appartenance spécifique de ce peuple à Dieu, en tant que son bien propre (segulah).

Nous ne saurons finalement jamais si Jésus a accepté de recevoir ces prosélytes, ou s'il a refusé. Car c'est bien là l'étrangeté de l'épisode : cet aspect du problème semble n'avoir pas du tout intéressé le narrateur. On verra que l'explication, ici donnée, de cette attitude de Jésus et de son sens caché, profond et sublime, rend ce point sans importance. De fait, la réaction de Jésus est sans aucun rapport apparent avec l'initiative ou la personnalité des visiteurs. Selon l'évangéliste, cette démarche déclenche chez Jésus une réaction, dont nous allons voir qu'elle est prophétique et eschatologique.

Que signifie donc cette geste ? Première hypothèse : l'Évangile a relaté un fait qu'il n'a pas compris et la tradition y a raccroché une de ces «catéchèses spirituelles» dont le Quatrième Évangile est prodigue ; mais c'est faire peu de cas de la cohérence du Nouveau Testament ainsi que de l'inspiration qui a guidé son style rédactionnel et le choix des épisodes relatés, outre que, pour un chrétien, c'est faire bon marché de l'inspiration divine des Écritures. Deuxième hypothèse : l'attitude de Jésus est prophétique, elle recèle un enseignement mystérieux, non encore découvert ni mis en valeur, et à portée eschatologique.

En effet, Jésus est à la fois le focalisateur et le vecteur eschatologique de l'Écriture. Ses paroles et ses actes donnent corps aux oracles et événements qu'elle relate et révèlent le sens ultime qu'ils recèlent. À ce titre, le passage suivant d'Isaïe, lu à l'aune de l'«intrication prophétique» éclaire cette scène évangélique d'une lumière surprenante et inattendue, en lui conférant une valeur eschatologique et messianique qui prend sa source dans l'eschatologie juive :

Je conclurai avec vous une alliance éternelle, faite des grâces garanties 6 à David. Voici que j'ai fait de lui 7 un témoin pour les peuples, un chef et un maître ⁸ pour les peuples. Voici que tu appelleras une nation que tu ne connais pas et des inconnus 9 accourront vers toi à cause de L'Éternel, ton Dieu et du Saint d'Israël qui t'aura glorifié. (Is 55, 3-5).

J'ai mis en italiques le concept commun à ce passage d'Isaïe et à celui de Jean : la glorification. C'est, presque mot pour mot, situation pour situation, ce qui arrive à Jésus. Or, dans le texte d'Isaïe, c'est à tout le peuple juif qu'est faite cette prophétie. Ce que confirme ls 61, 8 s., où l'expression «Je conclurai avec vous une alliance éternelle», est suivie de :

⁵ Cf. Ps 59, 7 et 15: «Lève-toi pour visiter tous les païens, sans pitié pour tous ces traîtres malfaisants. Ils reviennent le soir, ils grondent, comme un chien...». Voir aussi Ph 3, 2; Ap 22, 15.

⁶ Mot à mot : «les choses favorables, les sûres».

⁷ Grec : «de toi». À noter l'alternance du singulier et du pluriel, de l'individuel au collectif, qui, selon moi, révèle «l'intrication prophétique».

⁸ Mot à mot : «donneur d'ordres», «qui ordonne».

⁹ Mot à mot : «et une nation qui ne te connaît pas accourra vers toi».

[...] leur race sera célèbre (8) parmi les nations et leur descendance parmi les peuples. Tous ceux qui les verront reconnaîtront qu'ils sont une race bénie de L'Éternel. (Is 61, 9).

Le sens de ces deux passages prophétiques est que, quand Dieu aura rétabli la royauté davidique («les grâces garanties à David»), et «glorifié» son peuple, les goyim - «des inconnus» - «accourront vers» lui. Sachant, dans l'Esprit Saint, que ce qui va se produire en sa personne (sa mort et sa résurrection) préfigure, en germe, ce qui adviendra au peuple juif lors de sa rédemption par Dieu, Jésus l'énonce par avance, pour notre instruction :

Voici venue l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. [...] Père, sauvemoi de cette heure! Mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom! (Jn 12, 23-24, 27-28).

Et son Père lui-même appose son sceau sur cette prophétie, en faisant entendre une voix ¹⁰ qui proclame :

Je l'ai glorifié et de nouveau je le glorifierai. (Jn 12, 28).

Que ce fait ait été relaté, lui aussi, pour notre instruction, témoigne ce que dit Jésus :

Ce n'est pas pour moi qu'il y a eu cette voix, mais pour vous. (Jn 12, 30).

C'est exactement ce que dit Paul, en d'autres termes et dans un autre contexte :

[...] ce qui a été écrit dans le passé l'a été pour notre instruction, afin que par la constance et par la consolation des Écritures, nous ayons l'espérance. (Rm 15, 4).

Et encore:

Ces choses leur advenaient à titre de signe [litt. type], et ont été écrites pour notre avertissement, nous qui sommes parvenus à la fin des temps. (1 Co 10, 11).

C'est donc pour l'instruction et l'avertissement de ceux qui croient en lui que Jésus énonce à haute voix la conscience qu'il a de la portée prophétique de l'événement, apparemment insignifiant, qu'est la visite de ces prosélytes. Rempli de l'Esprit Saint, il dévoile «l'intrication prophétique» de ces textes scripturaires, nous invitant à voir, dans ces pieux goyim qui viennent à lui, attirés par sa renommée, et dans la «glorification» qui va être la sienne par sa mort et sa résurrection, la préfiguration prophétique de la marche future des nations «à la clarté» dont rayonnera, aux temps messianiques, un Israël illuminé par la gloire de Dieu, comme il est écrit :

¹⁰ C'est la *Bat Kol* de la tradition juive, expression qui signifie à peu près «bruit de voix». Ce n'est pas seulement un élément théophanique, la littérature rabbinique y fait souvent allusion comme exprimant une intervention céleste à l'appui de l'enseignement d'un saint personnage ou d'un rabbin. Toutefois, dans le judaïsme, son autorité est inférieure à celle de l'enseignement rabbinique ordinaire et ne prévaut jamais sur lui.

Debout! Resplendis! Car voici ta lumière, et sur toi luit la *gloire* de L'Éternel. Car voici que les ténèbres couvrent la terre et l'obscurité, les peuples, et sur toi *brille* L'Éternel, et sa *gloire* sur toi apparaît. Les nations marcheront à ta lumière et les rois à l'éclat de ton resplendissement. (Is 60, 1-3).

Nous savons, par d'autres passages scripturaires, que la gloire future d'Israël sera précédée d'une passion analogue à celle de Jésus, suite à une autre venue, diabolique celle-là, de «nations coalisées contre L'Éternel et contre son oint» (Ps 2, 2), qui constituera l'ultime tentative de destruction du Peuple-Messie, avant sa glorification finale, sur intervention divine, gage et assurance pour ceux qui, croyant au choix divin dont Israël est l'objet, accepteront de partager son destin ¹¹. Je reviendrai en détail ailleurs sur ce point.

Pour de nombreux chrétiens - j'en ai fait maintes fois l'expérience au fil des décennies de mon existence -, les perspectives succinctement exposées ci-dessus sont, au mieux, incompréhensibles, au pire, incongrues et totalement inacceptables. La raison de cette non-réception est évidente : de l'interprétation chrétienne multiséculaire selon laquelle les juifs n'ayant pas reconnu le Christ de Dieu venu dans la chair en la personne de Jésus, Dieu s'est constitué un «nouveau peuple» ¹² assimilé plus ou moins explicitement à l'Église, découle la conviction chrétienne incoercible que, pour être agréables à Dieu, voire pour être sauvés, les juifs doivent être incorporés à cette Église, par la foi au Christ. De longs siècles d'un enseignement patristique et ecclésial, coulé en formules *ne varietur* dans une tradition liturgique immuable, dont est nourrie la foi des fidèles, ont conféré à ce «narratif» théologique le statut d'un credo quasi dogmatique.

Et pourtant, je réitère ici ce que j'ai affirmé plus haut, à savoir : ma foi dans le rétablissement, déjà réalisé, du peuple juif.

On m'a objecté : Comment pouvez-vous dire que les juifs sont rétablis dans leurs prérogatives d'antan, alors que l'apôtre Paul lui-même dit expressément qu' «ils seront greffés s'ils ne demeurent pas dans l'incrédulité» (Rm 11, 23) ? Or, il est patent qu'ils sont encore incrédules jusqu'à ce jour. De quel droit osez-vous donc opposer votre certitude personnelle aux Écritures et à la Tradition de l'Église ?

L'objection est sérieuse, surtout quand elle est formulée par des chrétiens sincères dotés ce que les théologiens appellent le «sens de la foi», c'est-à-dire la perception intuitive, sous la motion de l'Esprit Saint, de ce qui fait partie du «dépôt» de la Révélation, conservé et transmis par la Tradition, et de ce qui s'en écarte, même de manière infime. Je n'ai jamais caché que je préférerais me taire à tout jamais plutôt que d'écrire ou de dire quoi que ce soit qui justifie les

¹¹ Quiconque trouvera hasardeux ce rapprochement entre la condamnation à mort de Jésus et le sort final analogique de son peuple parvenu à son stade messianique, lira avec intérêt <u>Ac 4,</u> 25-28, où ce qui est arrivé à Jésus est interprété par Luc à la lumière de textes dont la portée eschatologique est indéniable. Plutôt que d'y voir un usage abusif de l'Écriture fait par un rédacteur soucieux de prouver la messianité de Jésus, il est plus conforme à l'analogie de la foi d'y percevoir une intention divine expresse de nous faire comprendre le rôle prophétique, typologique et, en quelque sorte, «génétique» de Jésus, «L'aîné d'une multitude de frères» (Rm 8, 29).

¹² Appelé «nouvel Israël» dans la Constitution conciliaire Lumen Gentium.

mises en garde qu'on me fait parfois de courir et de faire courir à d'autres un risque d'hérésie ou de schisme, en exposant publiquement des conceptions que n'enseigne pas l'Église, voire qu'elle a déjà rejetées, à en croire certains. Je sais aussi que même si j'objecte qu'il faut distinguer entre la manière dont un énoncé est perçu et son contenu intrinsèque, on me remontrera qu'en chrétienté, nul fidèle (qu'il soit laïc, clerc ou même évêque, voire pape), n'est habilité à répandre ses opinions propres si elles contredisent le donné de la foi. Et je n'ignore pas le sévère avertissement de Newman, qui fait figure de norme en la matière :

L'Église catholique prétend non seulement prononcer des jugements infaillibles sur des questions religieuses, mais critiquer des opinions qui touchent indirectement à la religion et qui ont un objet profane, telles que les questions de philosophie, de science, de littérature, d'histoire. Et elle demande que nous nous soumettions à sa prétention. Elle entend censurer les livres, imposer silence aux auteurs, et interdire les discussions. L'Église, dans ce domaine, prononce moins, en général, des décisions doctrinales qu'elle impose des mesures de discipline. Mais il faut, bien entendu, obéir sans mot dire, et, par la suite des temps, peut-être reviendra-t-elle tacitement sur ses propres injonctions. En de pareils cas, la question de foi n'intervient nullement ; car, en matière de foi, ce qui est considéré comme vrai l'est pour toujours et ne peut être rétracté. De ce qu'il existe un don d'infaillibilité dans l'Église catholique, il ne s'ensuit nullement que les membres de cette Église qui le possèdent, soient infaillibles dans tous leurs actes [...] Je trouve que l'histoire de l'Église nous fournit des exemples d'un pouvoir légitime exercé avec dureté; et l'admettre n'est autre chose que de dire, suivant les paroles de l'Apôtre : «le trésor divin est porté dans des vases d'argile» ; il ne s'ensuit pas non plus que les actes du pouvoir souverain ne soient pas justes et nécessaires parce qu'ils ont pu être vicieux dans la forme [...] Mais je vais plus loin et je trouve que les événements ont démontré que, malgré les critiques les plus hostiles portées contre les empiétements ou les sévérités des hauts dignitaires ecclésiastiques du temps passé dans l'exercice de leur pouvoir, ils avaient le plus souvent raison; et ceux qui éprouvaient leurs rigueurs avaient habituellement tort [...] En lisant l'histoire ecclésiastique, alors que j'étais anglican, il m'avait fallu me rendre à cette évidence, que l'erreur initiale d'où naissait l'hérésie, était de promouvoir avec insistance certaines vérités, malgré les défenses de l'autorité, et hors de saison. Il y a un temps pour chaque chose ; plus d'un homme désire la réforme d'un abus, l'approfondissement d'une doctrine, ou l'adoption d'une discipline spéciale ; mais cet homme oublie de se demander si l'époque est venue pour cela. Sachant que personne d'autre que lui ne s'occupera d'accomplir cette réforme sa vie durant, cet homme, sans écouter l'avis des voix autorisées, n'hésite pas à le faire. Il gâche ainsi, en son siècle, une œuvre utile qui aurait pu être entreprise et menée à bien, au siècle suivant, par quelqu'un d'autre qui, peut-être, n'est pas encore né. Alors qu'aux yeux du monde, cet homme semble être un champion audacieux de la vérité et un martyr de la conviction indépendante, il n'est, en réalité, qu'un de ces personnages que l'autorité compétente se doit de réduire au silence. [...] ¹³

Pendant longtemps, ce texte austère du XIX^e siècle m'a tellement impressionné que j'inclinais à parler contre ma conscience, en démentant ma conviction, ou en cessant d'en faire état. Heureusement pour ma paix intérieure, je tombai un jour, au fil de mes lectures, sur ces lignes, beaucoup plus nuancées et dans l'esprit du Concile, de Mgr W. Levada, alors archevêque de Portland:

[...] de nombreux évêques demandèrent quel est le statut d'une personne qui estime, de bonne foi, qu'elle ne peut pas accepter l'un ou l'autre enseignement du magistère autorisé mais non infaillible. La Commission théologique du Concile suggéra que ces évêques consultent des experts en la matière. Le point de vue de ces théologiens peut être synthétisé comme suit [...] Lorsque un enseignement non infaillible est proposé à notre assentiment, il nous est demandé une pleine soumission de l'esprit et de la volonté à une doctrine qui est proposée par ceux qui sont chargés d'enseigner de façon authentique dans l'Église, et qui sont assistés par le Saint-Esprit, de telle façon que l'Église puisse parvenir à la pleine connaissance de la vérité et soit guidée vers une juste conduite de nos vies chrétiennes. Puisque cet enseignement n'a pas été prononcé infailliblement, nous ne pouvons savoir, de façon absolue, que la possibilité d'erreur est exclue : nous pouvons cependant agir selon la prudence, en donnant notre assentiment et accepter cette doctrine, à cause de la conviction que le Saint-Esprit guide les pasteurs de l'Église dans son expression. Mais parce que la proposition d'un enseignement certain, mais non infaillible, ne comporte pas la garantie absolue de sa vérité, il est possible de justifier la suspension de l'assentiment, de la part d'une personne qui est arrivée à des raisons vraiment convaincantes, libres de tout préjugé personnel, qui la portent à croire que l'enseignement en question n'est pas correct. Dans ce cas, cette personne (par exemple le théologien ou le savant dont nous avons parlé plus haut) devrait s'efforcer de clarifier les questions avec ceux qui ont la charge d'enseigner dans l'Église, dans l'intention d'aider au développement de la discussion sur le sujet et d'élaborer une position nouvelle ou révisée, et (ou bien) les soumettre au jugement de ses pairs, dont les commentaires et les points de vue aideraient à clarifier la guestion mise en doute [...] ¹⁴.

Quoique n'étant ni «théologien» ni «savant», je me conforme à cette recommandation. Sans trop d'illusions toutefois. En effet, lorsque la conviction du rétablissement, déjà réalisé, du peuple juif s'était imposée à ma conscience et à mon intelligence de croyant, il y a plusieurs décennies, j'en avais référé -

13 J. H. Newman, *Apologia pro vita sua*, dans Textes Newmaniens publiés par L. Bouyer et M. Nédoncelle, Desclée de Brouwer, T. V, 1967, p. 435-439. Cité dans M. R. Macina,

et M. Nédoncelle, Desclée de Brouwer, T. V, 1967, p. 435-439. Cité dans M. R. Macina, «<u>Magistère ordinaire et désaccord responsable : scandale ou signe de l'Esprit ? Jalons pour un dialogue»</u>, Ad Veritatem, n° 19, juil.-sept. 1988, p. 26-48 ; on peut lire la suite de ce texte, en ligne, sur mon site personnel.

¹⁴ Extrait d'un discours prononcé le 2 avril 1986, devant les membres du Congrès annuel de l'Association nationale de l'Education catholique des États-Unis. Texte français de *La Documentation Catholique*, n° 1926, 19 octobre 1986, p. 904. Pour le contexte, voir en ligne : Macina, «Magistère ordinaire et désaccord responsable».

fréquemment au début, puis de loin en loin par la suite, enfin, très occasionnellement ces vingt dernières années - aux rares clercs et théologiens qui consentaient à m'écouter ou à me lire. Ils n'avaient formulé ni encouragement ni condamnation, se contentant de formules évasives. Tout en comprenant leur embarras, je regrettais que la dérobade fût la règle, et le courage, l'exception. D'autant qu'après des mois de patience, quand j'obtenais enfin «audience» d'un responsable ecclésial plus élevé dans la hiérarchie, c'était pour m'entendre recommander de m'en tenir à l'enseignement de l'Église.

Or, c'est justement là le problème : il n'y a pas, à ma connaissance, d'enseignement clair de l'Église concernant cette problématique. Je n'ai jamais pu obtenir d'un responsable ecclésial, quels que fussent son rang et sa fonction, un énoncé, si bref soit-il, assorti de références dogmatiques et/ou théologiques indiscutables, corroborant, nuançant, ou infirmant ce qui m'a été dit, de manière récurrente, par des ecclésiastiques de rang inférieur (qui affirmaient en avoir référé à l'échelon supérieur), et dont je réitère ici le résumé déjà cité plus haut :

Les juifs n'ayant pas reconnu le Christ de Dieu venu dans la chair en la personne de Jésus, Dieu s'est constitué un «nouveau peuple» ¹⁵ [...] assimilé à l'Église ; et les juifs doivent, pour être agréables à Dieu, voire pour être sauvés, entrer dans cette Église, par la foi au Christ ¹⁶.

Incapable, en conscience, de souscrire à cette vision des choses, et n'ayant pu, à la différence de l'apôtre Paul et malgré tous mes efforts des décennies écoulées, «exposer aux notables la Bonne Nouvelle que je prêche, de peur de courir ou d'avoir couru pour rien» (cf. Ga 2, 2), je me résous à le faire publiquement par le truchement du présent livre, en espérant «ne pas scandaliser un de ces petits qui croient dans le Christ» (Mt 18, 6).

© Menahem Macina

Extrait, mis à jour, de Menahem Macina, La pierre rejetée par les bâtisseurs. L'« intrication prophétique des Écritures », édit. Tsofim, 2013.

Mise en ligne le 12.07.2015

¹⁵ Il s'agit du «Nouveau peuple de Dieu», selon la formule de la Déclaration *Nostra Aetate* § 4, et la Constitution *Lumen Gentium*, II, 9, du Concile Vatican II.

¹⁶ J'ai écrit ailleurs que la position de l'Église et, a fortiori, celle des théologiens favorables à une approche plus fidèle au mystère du dessein de Dieu sur le peuple juif, tel qu'il s'exprime dans l'Écriture, sont beaucoup plus nuancées.